

Communiqué de presse

Paris, 27 septembre 2017

Projet de loi de finances pour 2018 : la dynamique économique sacrifiée sur l'autel du bouclage budgétaire ?

Au moment où l'économie française donne des signes de rebond, les Chambres de Commerce et d'Industrie de France regrettent que les arbitrages budgétaires freinent cette dynamique.

En prévoyant une baisse brutale de 150 M€ de la ressource fiscale qui leur est affectée, le Gouvernement empêche le réseau des CCI de contribuer pleinement à la transformation de l'économie française, alors même qu'il est l'un des acteurs les plus performants pour cela.

Ce premier arbitrage dans le cadre du projet de loi de finances pour 2018 est un choc pour toutes les CCI qui partageaient les priorités économiques affichées par l'exécutif.

Au choc s'ajoute l'incompréhension d'une décision que Pierre Goguet, président de CCI France juge incohérente. « *Dès son installation, le Gouvernement nous avait dit qu'il comptait sur nous pour développer l'apprentissage et la formation, appuyer les entreprises dans leur digitalisation, les accompagner à l'export, revitaliser le commerce de centre-ville, et plus généralement simplifier la vie des entrepreneurs* ». Dans tous ces domaines, les CCI prouvent leur engagement et leur efficacité.

Après une baisse de leurs ressources fiscales de 35% au cours des 5 dernières années, ce nouveau coup de rabot aura un impact négatif sur l'accompagnement des TPE/PME, sur l'investissement dans les territoires (déjà divisé par deux ces deux dernières années) mais aussi sur la qualité du service de proximité particulièrement en zone rurale.

« *Nous sommes conscients que le redressement des comptes publics est l'affaire de tous. Nous espérons néanmoins que le Gouvernement saura ajuster la contribution des CCI pour être à la hauteur des ambitions qu'il a pour l'économie et les entreprises* » conclut Pierre Goguet.

Contact presse : Françoise Fraysse T.01.40.69.37.16 – 06.79.94.59.90. f.fraysse@ccifrance.fr

CCI France est l'établissement national fédérateur et animateur des Chambres de Commerce et d'Industrie françaises. Porte-parole des 125 chambres locales, régionales, et des DOM-COM. CCI France représente et défend les intérêts des 2 900 000 entreprises ressortissantes auprès des pouvoirs publics français et européen. Elle joue son rôle de corps intermédiaire à vocation économique pour promouvoir le développement des entreprises et des territoires. www.cci.fr

 [@CCIFrance](https://twitter.com/CCIFrance)